

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de l'Eure

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
THIBERVILLE

Nombre de membres :  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à la délibération : 8  
Dont pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt cinq, le vingt six mars, à 18h30, le Conseil d'Administration de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Héléne RICHARD LECUYER.

Date de la convocation : 19/03/2025  
Date d'affichage : 28/03/2025

Étaient présents : M. Philippe AMPOULIÉ, Mme Héléne RICHARD LECUYER, M. José VAREA NAVARRO, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Danièle LABBE, Mme Virginie BOUREZ, Mme Isabelle CERVERA.

Étaient absents excusés : M. Guy PARIS, Mme Isabelle BOULET.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Guy PARIS en faveur de Mme Héléne RICHARD LECUYER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 7

Secrétaire : Madame Virginie BOUREZ.

**OBJET : Adoption du budget primitif 2025**

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget primitif 2025, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses et recettes d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	35 686,28 €	35 686,28 €
Section d'investissement	-	-
TOTAL	35 686,28 €	35 686,28 €

Le Conseil d'Administration,

Vu le projet de budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, (par 8 Voix Pour)

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	35 686,28€	35 686,28 €
Section d'investissement	-	-
TOTAL	35 686,28 €	35 686,28 €

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Sous-préfecture de EVREUX et publication  
par voie d'affichage le 28/03/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance Madame  
Virginie BOUREZ

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, M. Guy PARIS

